



prêt à
vous
former

Informatique
et Bureautique

Management/
Ressources humaines

Gestion financière
et comptable

Commerce
et techniques de vente

Sécurité
et prévention

Langues

**Consultez le programme
de votre région
sur www.forco.org
rubrique Plan de formation**

**Vous dirigez une entreprise
de moins de 50 salariés ?**

**Vous avez besoin de former
un ou plusieurs salariés à excel,
word, la relation clientèle,
internet, l'anglais, etc. ?**

**Et vous n'avez pas le temps
de vous occuper des démarches ?**

**Pour vous, le FORCO
a créé le service
« prêt-à-vous-former ».**

**Gratuit et proposé partout en France
pour favoriser l'accès à la formation
des salariés dans les petites entreprises
du commerce.**

Bénéficiez du savoir-faire du **FORCO**

Depuis 7 ans, nos TPE du commerce utilisent ce service :

- ▶ **Plus de 6 800 salariés formés**
- ▶ **Plus de 1 500 actions de formation organisées**
- ▶ **Plus de 95 % des salariés expriment leur pleine satisfaction à l'issue de leur formation.**

Pourquoi ce service est fait pour vous ?

• Gratuit :

Formation intégralement prise en charge par le FORCO.

• Simple :

Les sessions de formation sont déjà programmées et mises en œuvre.
Et votre conseiller s'occupe de toutes les formalités.

• De qualité :

Le FORCO met son expertise à votre service. Les sessions proposées et organisées répondent à un cahier des charges précis établi par le FORCO.

• Personnalisé :

Le choix des actions de formation proposées tient compte des besoins et spécificités « commerce » de nos adhérents de moins de 50 salariés.

Convaincu que ce service répond à vos besoins ?

1. Remplissez le bulletin d'inscription.
2. Retournez-le à l'adresse indiquée 10 jours avant le début de la formation.
3. Vous recevrez une confirmation de l'inscription de votre salarié à ce stage.

Agréé par les pouvoirs publics et désigné par votre branche professionnelle, le FORCO est votre OPCA, il est exclusivement au service des entreprises du commerce et de la distribution. A ce titre, vous lui versez chaque année vos contributions formation obligatoires.



FORCO

www.forco.org

Savoir faire plus pour nos TPE/PME

Nos équipes de conseillers en formation accompagnent partout en France les TPE/PME du commerce dans leurs démarches formation.

En plus de ce service « prêt-à-vous-former », vous pouvez aussi demander pour vos salariés le financement d'une action spécifique sortant des thèmes du « prêt-à-vous-former » ou dispensés par d'autres organismes de formation.

Votre conseiller est à votre service pour en parler.

www.forco.org > contacts